

G. Maspero : *Le royaume de Champa*

Louis Finot

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Finot Louis. G. Maspero : *Le royaume de Champa*. In: Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Tome 28 N°1, 1928. pp. 285-292;

[https://www.persee.fr/doc/befeo\\_0336-1519\\_1928\\_num\\_28\\_1\\_3124](https://www.persee.fr/doc/befeo_0336-1519_1928_num_28_1_3124)

---

Fichier pdf généré le 07/02/2019

Georges MASPERO. — *Le royaume de Champa*. — Paris et Bruxelles, Les Editions Van Oest, 1928, in-8°. vii-278 pp., ill.

Tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'Indochine accueilleront avec joie cet ouvrage, qui est en réalité une seconde édition. Le travail de M. Maspero avait paru tout d'abord en articles dans le *T'oung Pao*, de 1910 à 1913; il en avait été fait un tirage à part à 100 exemplaires, qui ne fut pas mis dans le commerce et est devenu introuvable. La nécessité s'imposait donc de le remplacer : le beau volume publié par les Editions Van Oest y pourvoit d'une manière satisfaisante, non sans laisser place cependant à quelques regrets. Le livre n'est pas entièrement *up to date*. Certains passages de la première édition ont été littéralement reproduits dans la seconde, alors qu'ils auraient dû être modifiés d'après les résultats acquis par de nouvelles recherches. Sur un point même on constate un léger recul. La première édition était précédée d'une étude sur les sources, que l'auteur a cru pouvoir supprimer, « les notes fournissant à cet égard toutes références utiles ». Suppression peu justifiée, car les références contenues dans les notes ont pour objet d'apporter la preuve des assertions du texte, elles n'apprennent rien au lecteur sur la nature, la date et la valeur des sources utilisées, choses qu'il a cependant grand intérêt à connaître. On eût préféré aussi une bibliographie du Champa à un simple renvoi au *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*. La correction du texte laisse à désirer. Sans parler des coquilles typographiques assez nombreuses, l'orthographe des noms sanskrits est si négligée qu'elle donne l'impression d'avoir été abandonnée au hasard. Il est parfaitement loisible à une publication qui n'a pas un caractère strictement philologique de s'affranchir de ces minuties. Mais dès qu'on prétend distinguer la quantité des voyelles et la qualité des consonnes au moyen de signes spéciaux, on s'oblige par là même à les employer en leur place. Enfin, pour clore la liste des desiderata, il est à regretter qu'on n'ait pas joint à cette nouvelle édition une carte du Champa, dont la nécessité s'imposait. Par compensation, on l'a ornée de très belles photographies ; ornée, disons-nous, et non illustrée, car le lien qui rattache ces planches au texte est assez lâche, pour ne pas dire inexistant ; les reproductions de monuments et de sculptures du Champa serviront tout au moins à donner au lecteur une idée plus favorable d'un art que l'auteur traite avec un dédain excessif (p. 36).

Il est inévitable qu'un ouvrage qui touche à tant de sujets et recourt à des témoignages si variés prête à la discussion sur certains points. Nous examinerons d'abord les questions les plus importantes et nous terminerons par quelques remarques de détail.

*L'islamisme au Champa* (p. 13). — L'existence de l'islamisme serait attestée au Champa dès le XI<sup>e</sup> siècle par deux témoignages : un passage du *Song che* et deux inscriptions arabes trouvées en Annam.

Le *Song che*, décrivant le sacrifice du buffle, dit qu'au moment de l'immoler on lui adressait cette invocation : *aloho kipa*, qui signifie : « Puisse-t-il bientôt renaître ! » Ed. Huber (*BE.*, III, 55) a supposé que cette formule pourrait être la transcription de *Allah akbar* ! Il serait bien singulier que des Chams hindouistes, dans un sacrifice aux dieux, fissent usage d'une formule musulmane : le succès du sacrifice dépendant de l'exacte observation du rituel fixé par la tradition, l'introduction dans

ce rituel d'une invocation moderne et empruntée à une religion étrangère ne se conçoit guère. On pourrait peut-être songer à quelque chose comme *arha krubau*, « permets, buffle ! » Mais, quoi qu'il en soit, cette formule est trop hypothétique pour qu'on y fonde une conclusion ferme.

Les deux « inscriptions coufiques » de 1025-1035 et 1039 A. D. ne présentent guère plus de garanties. P. Ravaisse, qui les a publiées en 1922 (*JA.*, octobre-décembre 1922), nous dit qu'elles furent trouvées « il y a quinze ou vingt ans, sur un point non éloigné de la côte annamite, par un officier de la marine française ». Cet officier, dont on ignore le nom, en prit des estampages qu'il porta à Auguste Barth. Celui-ci les transmit à Hartwig Derenbourg, qui les repassa, peu de temps avant sa mort (1908), à Paul Ravaisse. Il serait bien hasardeux d'accorder une entière confiance à des documents d'une origine aussi vague. Loin de pouvoir affirmer qu'ils ont été trouvés « dans le Sud du Champa », comme l'écrit Maspero, on est en droit de se demander s'ils proviennent même de l'Annam.

*Indrapura et Sinhapura* (p. 24). — Maspero, adoptant l'hypothèse que j'ai proposée en 1904 (*BE.*, IV, 915), situe Indrapura à Đông-dương et Sinhapura à Trà-kiệu. Mais depuis lors, L. Aurousseau a soutenu que la capitale du Champa (donc Indrapura) se trouvait à Trà-kiệu (*BE.*, XIV, 1x, 32 sqq.). Quant à Sinhapura, je ne vois pas qu'il ait cherché à le localiser. La question demande, il semble, une nouvelle étude.

*Pāṇḍuraṅga et l'inscription de Vō-canh*. — Maspero (p. 25) ne croit pas que Pāṇḍuraṅga « ait jamais formé, sauf à l'époque de Sūryavarman [XII<sup>e</sup> siècle], un état indépendant ». Mais d'autre part, il admet (p. 51) qu'avant la fondation du royaume de Champa, en 192 A. D., les Chams « étaient fort probablement répartis en principautés correspondant aux provinces qui seront plus tard Pāṇḍuraṅga, Vijaya, Amarāvātī, etc., et, au Nord du col des Nuages, ceux qui peuplaient la sous-préfecture de Siang-lin se trouvaient sous la dépendance des Han. C'est eux qui provoquèrent le mouvement insurrectionnel dont sut profiter le nommé Lien pour se faire proclamer roi des principautés chames. Il réunit la plupart d'entre elles sous sa domination ; et si nous admettons l'identité de Lien et Çrī Māra, son royaume s'étendait au moins jusqu'à la frontière méridionale du pays de Kauṭhāra, c'est-à-dire l'actuelle province de Nha-trang, où fut trouvée l'inscription de Vō-canh. »

Observons tout d'abord que le mot « Čam » n'est pas un ethnique, mais simplement une apocope de « Čampa ». Les Chams, ce sont les sujets du royaume de Champa. Par conséquent, on ne peut parler de « principautés chames » avant 192. Il serait plus exact de dire qu'il y avait sur la côte d'Annam des principautés de population austro-asiatique et d'organisation indienne.

Parmi ces *settlements*, le plus méridional, qui s'appelait déjà ou ne s'appelait pas encore Pāṇḍuraṅga, était sans doute le plus ancien, car le sanctuaire qui s'élevait sur la colline où est aujourd'hui Pō Nagar de Nha-trang, passait dès le VIII<sup>e</sup> siècle pour être d'une antiquité immémoriale, et c'est dans les environs que se trouvait la plus ancienne inscription indochinoise, celle de Vō-canh, gravée par un descendant du roi Çrī-Māra. Cette inscription est à peu près contemporaine de la fondation du Champa, l'une étant, d'après l'écriture, du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle, l'autre de 192 A. D. Rien n'empêche dès lors qu'elle appartienne à un petit royaume, soit indépendant, soit

vassal du Founan, qui aurait ensuite été absorbé par le Champa. Il est sans doute également possible, comme le suppose Maspero, que Çrī-Māra soit K'iu-Lien et que l'inscription de Vö-çanh soit le premier monument de la domination chame dans le Sud. Les deux hypothèses s'équivalent. Mais, dans l'un et l'autre cas, il y a eu une période où le royaume du Sud était indépendant : les ambassades à la cour impériale, comme les rébellions continuelles du Pāṇḍuraṅga, en témoignent clairement. Il ne suffit pas de dire que le Pāṇḍuraṅga profita des revers du Champa à la fin du X<sup>e</sup> siècle pour affirmer son indépendance en nouant des relations directes avec la Chine ; car, à supposer qu'une simple circonscription du royaume cham eût formé le bizarre projet d'envoyer des ambassades au puissant empire du Milieu, il est à croire qu'elles n'auraient pas été reçues. Puisqu'elles étaient admises à la cour, c'est qu'elles venaient, non d'une province révoltée, mais d'un ancien Etat médiatisé : c'est d'ailleurs avec le caractère d'Etat vassal du Champa qu'il apparaît toujours dans les textes chinois.

*La monnaie au Champa* (p. 35). — Maspero pense que « l'argent monnayé n'était peut-être pas inconnu au Champa ». Cette assertion, même sous forme dubitative, contredit tous les faits connus. D'abord il serait inconcevable que les fouilles pratiquées sur tant de points n'eussent ramené au jour aucune monnaie, si l'usage en avait été connu au Champa. En outre, les Chinois affirment positivement, les uns que les paiements s'y faisaient en nature, les autres qu'on utilisait aussi l'or et l'argent en lingots, « car il n'existe pas de monnaie ». Ces deux métaux n'étaient donc qu'une marchandise. L'hypothèse d'une circulation monétaire ne se fonde que sur un seul mot d'une inscription de Pō Nagar, ou plutôt sur la traduction que Bergaigne en a donnée (*ISCC.*, p. 278) : « Le roi Rudravarman... lui a donné... tout ceci : un vase en trois pièces, de l'argent monnayé (*rūpyaṃ*) et ces trois vases d'argent... Cela fait, si l'on compte du poids : 7 paṇas d'or (*raktakaladhauta*), 23 kaṭṭikās et 2 paṇas d'argent (*sitatarakaladhauta*). » Le mot *rūpyaṃ* peut signifier « argent monnayé », mais aussi « argent » tout court (cf. *ISCC.*, p. 152, l. 1 : *rūpyabhājanena*, « avec un vase d'argent »). Le poids d'or ne peut se rapporter qu'au « vase en trois pièces », puisque le reste est en argent. Le poids d'argent représente donc les deux autres termes de l'énumération : *rūpyaṃ* et les 3 vases d'argent. Les vases sacrés énumérés plus loin pesant environ 5 kaṭṭikās, on peut admettre que les 23 kaṭṭikās 2 paṇas du *rūpyaṃ* se composaient de lingots d'argent équivalant au poids de deux ou trois vases moyens. Rien absolument n'autorise à y voir de l'argent monnayé.

*Dynasties du Champa*. — Maspero a conservé sa division des rois chams en dynasties numérotées comme en Egypte : précision illusoire et destinée sans doute à plus d'un changement. En tête de la série figure Çrī-Māra, identifié hypothétiquement à K'iu-Lien, fondateur de la monarchie, mais qui, comme nous l'avons dit plus haut, ne fut peut-être qu'un roi local. A l'exception de cet ancêtre plus ou moins authentique, tous les souverains de la « première dynastie » ne sont connus que par les sources chinoises.

La seconde fut fondée par un usurpateur, le Chinois Wen, dont le deuxième successeur Fan Hou-ta (380-413) pourrait être, selon Maspero, Bhadravarman I<sup>er</sup>, que nous connaissons par la stèle de fondation du temple de Mī-son. Notons à ce propos que la traduction qui est donnée p. 64 de cette inscription ne tient pas compte des rectifications qui ont été apportées au texte original par l'épigraphiste rupestre de Chiêm-son (*BE.*, XVIII, x, 14).

Son fils Ti Tchen correspondrait à Gaṅgārāja, qui, néanmoins, a donné son nom à un *vaṃṣa*, ce qui tendrait à faire croire qu'il fonda une dynastie.

Au sujet du successeur de Gaṅgārāja, Maspero fournit des données qui ne semblent pas en parfait accord : ce successeur, est-il dit (p. 65), fut peut-être « ce glorieux Çrī Manorathavarman » de la stèle de *Mi-soṇ* n° 96, et il occupe en effet cette place au tableau de la 2<sup>e</sup> dynastie qui termine le chapitre (même page). Mais, dans la généalogie de la p. 76, son nom est remplacé par X. Enfin p. 80, il devient « un glorieux personnage dont il ne nous est parvenu que le nom tronqué ...*rathavarman* ». Ce dernier passage reproduit la première édition : il aurait dû être rectifié pour être mis en harmonie avec les précédents où est correctement donné le nom complet lu en 1912 par Cœdès : Manorathavarman.

Parlant de cette inscription p. 65, Maspero admet que Manorathavarman « y apparaît, semble-t-il, comme le successeur de Gaṅgārāja ». « Son règne fut court, ajoute-t-il, et il mourut assassiné par le neveu du ministre Tsang Lin qu'il avait lui-même fait mettre à mort pour se venger sans doute de l'opposition que celui-ci avait faite à son élévation au trône ». Donc Manorathavarman a régné. Mais la note 2 de la p. 80, sans doute faute d'avoir été rectifiée comme le « nom tronqué », exprime l'avis contraire : « Je ne crois pas... que ce personnage ait jamais régné. Aussi bien, rien dans les deux inscriptions qui parlent de lui, *Mi-soṇ*, 73, et *Mi-soṇ*, 96, ne nous autorise à cette supposition. »

De ces deux opinions, c'est la première qui est la bonne : Manorathavarman a régné. L'inscription 73 (Çambhuvarman) n'entre pas ici en ligne de compte, car elle ne fait aucune mention de Manorathavarman ; mais l'inscription 96 le loue de n'avoir jamais transgressé la tradition de Dilīpa, Mandhātar et autres grands rois du passé, ce qui est une manière de dire qu'il fut roi lui-même.

Le dernier roi de la « cinquième dynastie » (Pāṇḍuraṅga) (1) est Vikrāntavarman III, mort après 854 A. D. Maspero, à la suite de Barth, lui attribue comme nom posthume Vikrānteçvara, fondé sur une inscription de 829, alors qu'il avait encore 25 ans à vivre avant d'avoir droit à un nom posthume. C'est naturellement impossible. En réalité, *Vikrānteçvaralokau* ne signifie pas « les deux mondes de Vikrānteçvara », mais *lçvaraloka* (= Satyavarman) et *Vikrānta[varman]*. (Cf. *BE.*, XXVII, 308.)

Quel est le premier roi de la « sixième dynastie », celle d'Indrapura ? Ce problème a soulevé un débat qui ne paraît pas près de finir. La première inscription de cette dynastie, celle de Đông-dương, datée de 875 A. D., émane d'Indravarman II, petit-fils et fils des « rois » Rudravarman et Bhadravarman. Il semble donc, et telle avait été ma conclusion, que Rudravarman soit le fondateur de cette dynastie. Toutefois, comme Indravarman répète avec insistance qu'il ne tient son trône, ni de son père, ni de son grand-père, mais de la grâce de Maheçvara méritée par son ascétisme et ses bonnes œuvres, Huber, Maspero et Majumdar (2) en ont conclu qu'il fut le premier roi de sa lignée qui occupa le trône du Champa. J'avais supposé, pour expliquer cet apparent reniement, que, le grand-père Rudravarman s'étant emparé du trône par la force, et peut-être par le meurtre, son petit-fils aimait autant faire remonter son droit

---

(1) Le tableau de la page 108 porte par erreur VI<sup>e</sup> au lieu de V<sup>e</sup>.

(2) Ed. HUBER, *BE.*, XI, 268, 282 ; MASPERO, *Champa*, 1<sup>ère</sup> éd., p. 148 ; 2<sup>e</sup> éd., p. 109-111 ; MAJUMDAR, *Champa*, p. 56-60.

royal à une source moins suspecte. L'explication vaut ce qu'elle vaut et, pour ne pas être taxé d'obstination, j'en proposerai tout à l'heure une autre : mais je ne puis reconnaître une grande force démonstrative à la réfutation que Maspero y oppose (p. 110, note) : « Je continue, dit-il, à voir en Indravarman II le fondateur de la dynastie d'Indrapura, où ne doivent figurer dès lors ni son grand-père Rudravarman, ni son père Bhadravarman. Qu'il les désigne en parlant d'eux par les qualificatifs de *rāja* et de *vibhu*, rien de plus naturel de la part d'un souverain d'Extrême-Orient, où le premier soin de tout homme parvenu aux honneurs est d'en faire bénéficier ses ascendants immédiats par l'attribution de titres posthumes. Et il est très naturel de supposer qu'en ceignant la couronne il gratifia son père Bhadravarman encore vivant... du titre d'Upayavarāja qui, aujourd'hui encore dans le protocole khmèr, confère à celui qui le porte le droit à l'appellation de « roi » et le premier rang après le souverain. Ainsi s'explique facilement que sur l'inscription d'An-thái il soit qualifié du titre de « roi Çrī Bhadravarman »... Quant à « supposer », comme le fait Finot, que c'est « l'aïeul Rudravarman » qui fut « porté au trône par une de ces conspirations dont l'histoire du Champa est pleine », c'est admettre qu'Indravarman II, petit-fils et fils de deux souverains ayant successivement occupé le trône et le lui ayant légitimement transmis, se soit considéré lui-même comme un usurpateur. Mais est-il exemple d'un roi qui, succédant régulièrement à son père, fût-il lui-même le fils d'un usurpateur, ait entretenu le moindre doute sur la légitimité de son accession au trône ? Et même si Indravarman II, par extraordinaire, avait eu un tel scrupule, il n'aurait cependant jamais eu l'idée, si son père et son grand-père avaient régné avant lui, d'émettre l'affirmation si nette que la royauté ne lui avait été donnée ni par son grand-père ni par son père et qu'il ne la dut qu'à l'excellence de son ascétisme. »

J'admire avec quelle certitude mon savant contradicteur sonde les replis de la conscience d'un roi cham du IX<sup>e</sup> siècle et décide de ce qu'il pouvait ou ne pouvait pas penser ou dire ? Sans doute connaît-il avec la même sûreté l'état politique du Champa à cette époque et peut-il nous affirmer qu'il n'existait alors aucun parti « légitimiste » qui aurait forcé Indravarman II à ces déclarations. N'oublions pas cependant que nous avons vu de nos jours un prince de la maison de France contraint, pour sauvegarder ses prétentions au trône, à reconnaître par une démarche officielle que son grand-père n'avait été qu'un usurpateur et qu'il ne voulait pas tenir ses droits de lui. Mais laissons de côté ces insolubles problèmes de psychologie historique. Que mon explication soit admissible ou non, peu importe : un fait est un fait, même inexplicable, même inexplicable. Y a-t-il ici un fait d'où on puisse déduire que Rudravarman et son fils ont régné ? Je le crois. Relisons l'inscription de Đông-đưong, A, 17 sq. (BE., IV, 87).

ye te pi copāpadire tha rājyaṃ  
Campāpure santatirājyasāre |  
çrīmaty Urojasya suçāsanāc ca  
Bhadreçvare te prathitāḥ pṛthivyām ||  
Parameçvarasantānāj jāta Urojo dharāpatir yyaç ca |  
tasmāj jātaç çrīmān çrīmatimān Dharmmarājeti ||  
tasmāj jājñe rājā çrīdhiç Çrī Rudravarmma-nāmā yaḥ |  
tasya sutāḥ khyātayaçāḥ çrī-sahito Bhadravarmma-vibhuḥ ||  
Çrī Indravarmma-viditas sūnuç Çrī Bhadravarmmaṇas tasya |

Māheçvaraprabhāvāc Campānagare nṛpo bhavati ||  
 tebhyas santānebhyo rājyaṃ jātāṃ nṛpasya saṃpūrṇaṃ |  
 na pitāmahena dattaṃ pitrā ca tathā na dattan te ||  
 tapaḥphalaviçeṣāc ca puṇyabuddhiparākramāt |  
 . . . . . mo nṛpaḥ prāpto na pitur na pitāmahāt ||  
 saṃprāptavān rājyam idan narendro  
 Bhadreçvarād yaç ca tad Indravarmā |  
 evaṃ hy Urojasya viçe. . . . .

« Ceux qui ont obtenu la royauté à Campāpura, dans cette essence de la royauté continue qu'est l'auguste Bhadreçvara et par le saint décret d'Uroja, ceux-là sont célèbres sur la terre. De la descendance de Parameçvara naquit le roi Uroja, de celui-ci. . . Dharmarāja, de celui-ci le roi. . . Rudravarman, dont le glorieux fils fut le roi Bhadravarman. Le fils de Bhadravarman, nommé Indravarman, est, par la puissance de Maheçvara, roi à Campā-nagara. C'est de cette descendance que la royauté est née complète [pour toi] le roi ; ce n'est ni grand-père ni père qui te l'a donnée. C'est par l'excellence des fruits de l'ascétisme, par la force de l'intelligence et du mérite spirituel que le roi [Indravarman] est parvenu [au trône], non par son père ou son grand-père. Et en effet ce roi Indravarman qui a obtenu cette royauté de Bhadreçvara... ainsi d'Uroja... »

Ainsi Rudravarman et Bhadravarman sont inclus dans la série continue (*saṃtati*) qui, partant du mythique Uroja, aboutit à Indravarman II : ils nous sont présentés, non pas seulement comme des « rois », mais *comme des rois du Champa*. Or, en supposant qu'un souverain cham ait pu conférer à ses ancêtres le titre de roi — ce qui est d'ailleurs une assertion sans preuve — il ne pouvait certainement les qualifier de rois du Champa, ce que tout le monde savait qu'ils n'avaient pas été. Ce fait très solide dispose à la fois des rois de courtoisie de Maspero et des rois locaux de Majumdar (1). Jusqu'à ce qu'on ait rendu compte de cette usurpation posthume, je continue à croire que Rudravarman et Bhadravarman ont effectivement régné. Or, ni les analogies fournies par les coutumes des empereurs de Chine et d'Annam — que Maspero appelle avec une louable discrétion « souverains d'Extrême-Orient », — ni le titre khmèr d'*upayuvarāja*, qui ne se rencontre qu'à l'époque moderne et ne s'applique qu'au roi qui a abdicé, ne sauraient nous fournir la clef du mystère.

Si on ne veut pas que l'apparent désaveu d'Indravarman soit dû à des scrupules de conscience, peut-être pourrait-on l'attribuer à la vague de mysticisme tantrique qui, partie de l'Inde du Nord, passa vers cette époque sur tous les Etats hindous d'Extrême-Orient et sur laquelle l'attention a été appelée il y a quelques années par un remarquable travail de M. F. D. K. Bosch (2). D'après la théorie alors en vogue

(1) MAJUMDAR, *Champa*, p. 58. Cf. *BE.*, XXVII, 306, où toutefois j'ai invoqué à tort l'inscription de Hoá-quê : l'expression *campārājādhirāja* s'applique en réalité à Bhadravarman III, régnant en 910 A. D. Je signale en passant un lapsus dans la traduction d'Huber (*BE.*, XI, 297, l. 5) : au lieu de *Bhadravarman*, lire *Jaya Siṃhavarman* ; le texte sanskrit (p. 291) porte en effet « Çrī Jayasiṃhavarmanmadevasya puṇyaḥ ».

(2) *Het Lingga Heiligdom van Dinaja*. (Tijdschr. v. Ind. Taal-, Land- en Volkenkunde, Deel LXIV, Afl. I, 1924.) Cf. *BE.*, XXVI, 391.

et dont la stèle de Đông-dương nous a conservé des fragments, le liṅga de Çiva, tombé du ciel sur la terre, est la source unique de l'énergie qui constitue l'essence du pouvoir royal. Les rois ne sont rois que par une sorte de participation à la flamme mystique du liṅga divin. Qu'importe donc leur filiation humaine ? Ce qui confère la légitimité à leur pouvoir, c'est la descendance idéale qui, remontant à Maheçvara lui-même, se perpétue par la dispensation de la grâce divine accordée à ceux qui la méritent par l'ascèse et les bonnes œuvres. Telle est peut-être la doctrine que proclame Indravarman, quand il se dit redevable du trône, non à son père ou à son grand-père, mais à Bhadreçvara lui-même. Il ne les désavoue pas pour ses prédécesseurs, mais il fait remonter plus haut qu'eux la véritable origine de son pouvoir.

Il reste une dernière question dynastique sur laquelle j'ai quelques rectifications à proposer aux conclusions de M. Maspero. Il s'agit des trois premiers rois de la « XIII<sup>e</sup> dynastie », qui commence en 1390. Voici leurs noms, d'après les sources annamites avec les correspondances que Maspero a tirées des inscriptions :

1. La-khái (1390-1400).
2. Ba Đích-lai (1400-1441) = Jaya Siṃhavarman V, d'après Maspero. Son fils, Nauk Glauṅ Vijaya, est évincé au profit de son neveu (id.).
3. Bí-cai (1441-1446).

Je crains qu'en dressant ce tableau, l'auteur n'ait perdu de vue quelques inscriptions importantes pour cette période. M. Maspero m'a cité dans son livre avec une telle profusion que j'hésite à lui reprocher de ne l'avoir pas fait une fois de plus, mais il faut bien m'y résoudre. En 1915, j'ai donné dans le *Bulletin* (XV, II, 12-13) le texte d'une inscription de Bình-định et des extraits de deux inscriptions de Cheo Reo. Elles forment avec celles de Biên-hoà (*BE.*, IV, 687) et de Nui Ben Lang (Aymonier, *JA.*, janvier-février 1891) un groupe de documents qui se complètent et se contrôlent : M. Maspero n'a, il me semble, prêté attention qu'aux deux derniers. Résumons les données que nous fournissent ces 5 inscriptions.

1. *Bình-định*. Date : 1323 çaka = 1401 A. D.  
« Il est [un roi du] Bṛṣuvaṅsa, S. M. (1) Çrī Jaya Sinhavarmadeva, Çrī Harijāti Vīrasinha [de] Campāpura. S. M. régna 12 ans complets, [puis] mourut et alla au séjour de Çiva. S. M. Çrī Viṣṇujāti Vīrabhadravarmadeva, son fils régna... »
2. *Cheo Reo*. Date ?  
« S. M. Çrī Viṣṇujāti Vīrabhadravarmadeva, pura Nauk Glauṅ Vijaya, régna en çaka... »
3. *Cheo Reo*. Date : 1331 çaka = 1409 A. D. Texte illisible.
4. *Biên-hoà*. Date : 1343 çaka = 1421 A. D.  
« S. M., fils de S. M. Çrī Jaya Sinhavarmadeva, uraṅ Nauk Glauṅ Vijaya... »
5. *Nui Ben Lang*. Date : 1358 çaka = 1436 A. D.  
« S. M., fils de S. M. Çrī Jaya Sinhavarman, [du] Braṣuvaṅsa, régna 32 ans, [puis reçut] le sacre royal sous le nom de Çrī Vraṣu Indravarmadeva... »

La première de ces inscriptions nous apprend qu'en 1401, Jaya Siṃhavarman, père du roi régnant, était mort après 12 ans de règne. C'est donc le premier roi La-khái qui est Jaya Siṃhavarman V.

Il eut pour successeur son fils, qui, comme prince, se nommait Nauk Glauṅ Vijaya, comme roi non sacré, pendant 32 ans, Vīra Bhadravarman, et enfin comme roi

(1) Nous traduisons ainsi l'expression chame *pu pō ku*.



sacré Indravarman. Il doit donc recevoir dans la série dynastique le nom d'Indravarman VI.

C'est le fils de ce dernier, dont nous ignorons le nom, qui fut évincé au profit du troisième roi, Bī-cai.

Tous ces rois appartiennent à la famille Braṣu.

Il ne nous reste plus qu'à noter quelques observations de détail.

P. 5. Les bas-reliefs prouvent que le cheval était utilisé au Champa.

P. 10, note 8. Le 2<sup>e</sup> alinéa de cette note est hors de sa place et devrait venir sous la note 3 de la page suivante. — « Dieu créateur » est un lapsus : il s'agit non de Brahmā, mais de Viṣṇu.

P. 11. Çrī Vināyaka ne signifie pas « le vénérable Eléphant ». — Il n'y a pas lieu de retenir les dires de Yi-tsing au sujet des sectes bouddhiques au Champa, où il n'a du reste jamais mis les pieds : tous les témoignages épigraphiques démentent le sien.

P. 20, note 7. Supprimer de la liste des noms posthumes Vikrānteçvara (v. *supra*, p. 288) et ajouter Maheçvaraloka = Rudravarman, grand-père d'Indravarman II.

P. 24. Le purohita n'est pas un sacrificateur, mais le chapelain du roi.

P. 25. Che-li-p'i-nai = « Çrī Vināya » (?) pourrait être Çrī Vināyaka, nom d'une circonscription (p. 26).

P. 193. Le nom de Jaya Sinhavarman est adopté simplement parce que ce roi avait reçu de son père, en 1303, le titre de Uddhṛta-Siṃhavarman, mais il reçut un peu plus tard, en 1306, celui de Mahendravarman, qu'il a pu garder après son sacre, peut-être sous la forme Indravarman.

P. 195. Les premières inscriptions du Siam sont citées d'après le travail suranné du P. Schmitt, qui a été complètement annulé par des publications plus récentes, auxquelles n'a pas survécu le prétendu Sura Thai (1).

P. 240. « C'est ici que finit l'histoire du Champa. » Qu'il nous soit permis de demander : Pourquoi ? Le Champa subsiste après 1471, sans doute de plus en plus dépendant de l'Annam jusqu'à n'être plus qu'un chapelet de groupes ethniques dispersés dans le Binh-thuận, au Cambodge et en Cochinchine. Mais en quoi la fin d'un peuple est-elle indigne des regards de l'histoire ? C'est une coutume des historiens de tracer à un certain millésime une ligne devant laquelle ils s'arrêtent comme en présence d'un mystérieux tabou. Maspero a choisi 1471 pour le Champa, 1867 pour le Cambodge ; Maybon termine l'histoire d'Annam en 1820 et Cultru celle de Cochinchine en 1883. On attend l'auteur original qui reprendra la vieille et bonne formule : « jusqu'à nos jours ».

Ces légères critiques n'empêchent pas que le livre de M. Maspero ne constitue un excellent compendium de tous les faits relatifs à l'histoire du Champa et qu'il ne soit appelé à rendre les plus grands services. Nous souhaitons vivement que l'*Empire khmèr* du même auteur reparaisse bientôt sous la forme d'une *Histoire du Cambodge*, dont le besoin se fait vivement sentir.

L. FINOT.

---

(1) C. BRADLEY, *The oldest known writing in Siamese* (JSS., VI., Pt. 1, 1909). — G. CÆDÈS, *Notes critiques sur l'inscription de Rāma Khamheng* (*ibid.*, XII, 1, 1918 ; XVII III, 1923). — ID., *L'inscription de Nagara Jum* (*ibid.*, XIII, III, 1919). — ID., *Recueil des inscriptions du Siam. Première partie. Inscriptions de Sukhodaya*, Bangkok, 1924.